

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

EGO FIBERFRAX

Date de révision: 18.06.2020

Code du produit: 600

Page 1 de 6

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

EGO FIBERFRAX

Groupe du produit: Hinterfüll

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Fond de joints, Bande d'étanchéité

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	EGO Dichtstoffwerke GmbH & Co. Betriebs KG	
Rue:	Kaltenbrunn 27	
Lieu:	D-82467 Garmisch-Partenkirchen	
Téléphone:	+49 (0)8821 956 90	Téléfax: +49 (0)8821 956 990
e-mail:	info@ego.de	
Interlocuteur:	Laboratoire	Téléphone: +49 (0)8821 956 960
e-mail:	EGO-Labor@ego.de	
Internet:	www.ego.de	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 (0)8821 956 960 (Lu-Je: 9-16 heures, Ve: 9-13 heures)
en allemand et anglais

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage**2.3. Autres dangers**

Peut provoquer une irritation mécanique de la peau, des yeux et des voies respiratoires.

Ne remplit pas les critères persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), très persistant et très bioaccumulable (vPvB).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Bande d'étanchéité en laine AES (fibres synthétiques, silicate alcalino-terreux, CAS 436083-99-7), auto-adhésif à base de dispersion acrylique et support intermédiaire en toison de polyester

:

Composants dangereux

aucune/aucun (conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH))

Information supplémentaire

Aucun composant dangereux selon le Règlement (CE) No. 1907/2006

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Après inhalation**

Éviter l'inhalation de la poussière. Amener la victime à l'air libre. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

EGO FIBERFRAX

Date de révision: 18.06.2020

Code du produit: 600

Page 2 de 6

Après contact avec la peau

Laver avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une irritation mécanique de la peau, des yeux et des voies respiratoires.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
Eau pulvérisée, Poudre sèche, Mousse, Dioxyde de carbone (CO₂).**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

fibres non combustible.

Produits de combustion dangereux : Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO₂), Produits de pyrolyse**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuel

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**Éviter la formation de poussière. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.
Utiliser un équipement de protection individuelle.**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas décharger dans l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Autres informations**

Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Filtre à air à particules très efficace (filtre HEPA).

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections: 7, 8, 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Éviter la formation de poussière. La poussière doit être extraite directement à la source d'émission. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

EGO FIBERFRAX

Date de révision: 18.06.2020

Code du produit: 600

Page 3 de 6

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

- Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
- Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
- Appliquer les mesures pour prévenir les explosions.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

- Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Conseils supplémentaires**

- Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

- Vérifiez et respectez les valeurs limites de poussière applicables.
- Laine AES (fibres synthétiques, silicate alcalino-terreux) (436083-99-7) UE: Les valeurs limites générales de poussière de 1,25 mg / m³ pour le respirable (poussière A) et 10 mg / m³ pour la fraction inhalable (poussière E) doivent être respectés. La valeur moyenne de la couche pour la fraction de poussière A ne doit pas dépasser de 3 mg / m³. Voir TRGS 900 pour plus de détails.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

- Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

- Gants en cuir

Protection de la peau

- vêtement de protection

Protection respiratoire

- Utiliser la protection respiratoire indiquée si la valeur limite d'exposition professionnelle est dépassée et/ou en cas de libération du produit (poussière). Respirateur avec un filtre à poussière Demi-masque avec filtre à particules P2 (Norme Européenne 143).

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	solide	
Couleur:	blanc	
Odeur:	inodore	
Point de fusion/point de congélation:		(fibres) >1330 °C
Inflammabilité		
solide/liquide:		non applicable
gaz:		non applicable
pH-Valeur:		non applicable
Hydrosolubilité:		(fibres) <0,001 g/L
Densité:		(fibres) 2,6 g/cm ³

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**

- Dangers d'explosion
- non explosif.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

EGO FIBERFRAX

Date de révision: 18.06.2020

Code du produit: 600

Page 4 de 6

Propriétés comburantes
aucun

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.2. Stabilité chimique

Stable à température et pression ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Pas d'information disponible.

10.5. Matières incompatibles

aucun

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'application, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait se former. Le produit contient des substances organiques et peut libérer des COV lorsqu'il est chauffé pour la première fois.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Irritation et corrosivité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Pas classé(e) (Sans rapport)

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Ces matériaux ont été développés pour permettre une élimination rapide du tissu pulmonaire. Cette courte bio-persistence a été démontrée dans de nombreuses études sur l'AES utilisant le protocole européen ECB / TM / 27 (Ver. 7). Lorsqu'ils sont inhalés, même à des doses très élevées, ils ne s'accumulent pas à un degré pouvant entraîner de graves effets biologiques nocifs. Dans les études chroniques à vie, aucun effet lié à l'exposition n'a été plus fort que celui de toute poussière "inerte". Les études subchroniques aux doses les plus élevées réalisables ont conduit à une légère réaction inflammatoire temporaire dans le pire des cas. Les fibres ayant la même capacité de persister dans les tissus ne produisent pas de tumeurs lorsqu'elles sont injectées dans la cavité abdominale des rats.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Propriétés irritantes: Lorsqu'elles sont testées à l'aide de méthodes reconnues (directive 67/548 / CE, annexe V, méthode B4), les fibres contenues dans ce matériau donnent des résultats négatifs. Les fibres minérales produites artificiellement peuvent provoquer une légère irritation, pouvant entraîner des démangeaisons ou, dans des cas plus rares, une légère rougeur chez les personnes sensibles. Contrairement à d'autres réactions

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

EGO FIBERFRAX

Date de révision: 18.06.2020

Code du produit: 600

Page 5 de 6

irritantes, ce n'est pas le résultat d'une allergie ou de lésions chimiques cutanées, mais est causé par un effet mécanique temporaire.

Expériences tirées de la pratique

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Écologie - Généralités: Le produit n'est ni considéré comme nocif pour les organismes aquatiques ni ne cause de dommages à long terme à l'environnement. Toxicité aquatique aiguë: Non classé (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) Toxicité chronique pour le milieu aquatique: Non classé (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

12.2. Persistance et dégradabilité

non applicable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

non applicable

12.4. Mobilité dans le sol

non applicable

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Ne remplit pas les critères persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), très persistant et très bioaccumulable (vPvB).

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucun à notre connaissance.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

L'élimination doit être effectuée conformément aux réglementations officielles. Catalogue européen des déchets.

L'élimination des emballages contaminés

Éliminer conformément aux réglementations locales / nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

EGO FIBERFRAX

Date de révision: 18.06.2020

Code du produit: 600

Page 6 de 6

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Marine polluant:
no**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation nationale**

Classe risque aquatique (D): - - sans danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,15.

Information supplémentaire

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)